Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

anses
agence nationale de sécurité sanitaire alimentation, environnement, travail
Connaître, évaluer, protéger

DESIGNATION D'UN TIERS DEMANDEUR

Pour les déclarations inventaire, vous pouvez designer un tiers demandeur. Ce dernier aura accès à l'intégralité des données accessibles via Simmbad pour les déclarations où il a été nommé tiers demandeur.
Attention : un tiers déclarant est nommé **par** déclaration et non par société.

1. Lors de la création de votre déclaration dans la rubrique « Tiers demandeur », renseignez le numéro de TVA de la société que vous souhaitez désigner comme tiers demandeur. Confirmez le en cliquant dessus lorsqu'il s'affiche par auto-complétion.

Attention : *pour pouvoir être choisie, la société « Tiers demandeur » doit être enregistrée dans Simmbad*

2. Selectionnez le contact de la société « Tiers demandeur » à associer à votre déclaration.
Confirmez le en cliquant dessus lorsqu'il s'affiche par auto-complétion

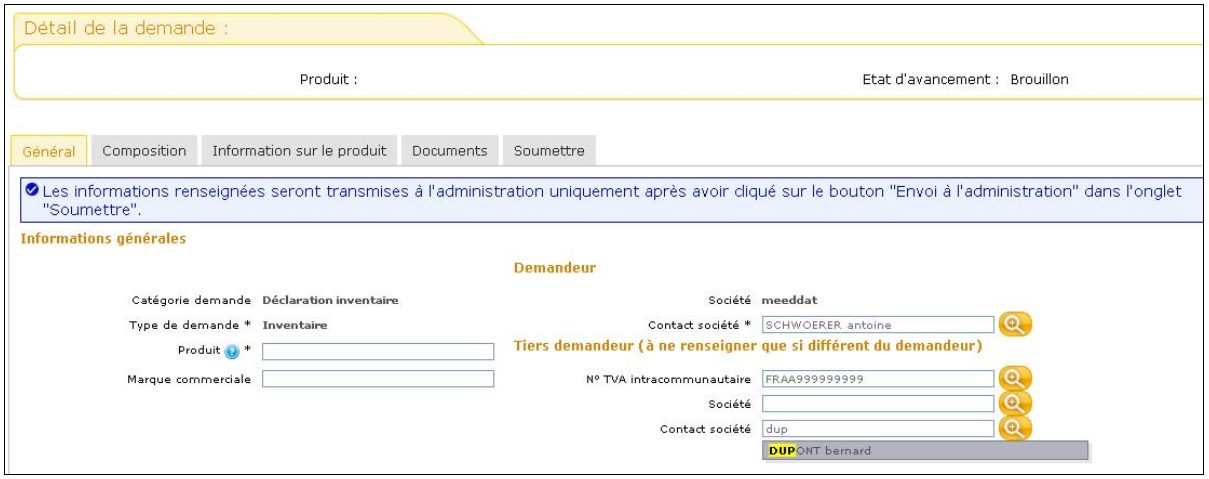

3. Appuyez sur le bouton « Créer » et le nom de la société choisie s'affiche

4. A tout moment, et même après la soumission de votre déclaration, vous pouvez révoquer ou changer de société « tiers demandeur » en cliquant sur le bouton « Modifier »